

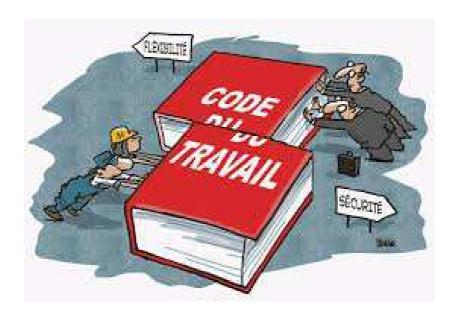


Branche Biodiversité Information à tous les personnels de l'OFB

3 juillet 2020

# Première Commission consultative paritaire locale OFB des Contractuel.les Quasi-Statut 3 juillet 2020

Premières entorses de l'Administration aux règles de travail dans cette instance



Vos élu.es du Sne-FSU se voient contraint.es de ne pas se présenter

Nous n'acceptons pas d'être les acteur.rices d'une parodie de dialogue social.





### Installation de l'instance dédiée aux personnels contractuels de l'Office français de la biodiversité

Alors que les prérogatives de nos commissions paritaires diminuent, il reste d'importants dossiers à traiter au sein de notre établissement, notamment l'examen des mobilités, les demandes d'informations relatives à l'évolution de notre statut, les réponses à nos revendications du printemps 2019 et toujours la défense des personnels.

Pourtant l'ordre du jour de cette CCPL se réduit à deux points : le règlement intérieur, et le licenciement d'une collègue suite au déménagement lointain de ses locaux. Point barre ! Sans aucun document préparatoire transmis dans des délais raisonnables.

La convocation aurait dû inclure a minima : les deux règlements intérieurs des CCPLs ex-AFB et ex-ONCFS (toujours à ce jour en vigueur), et le nouveau règlement intérieur proposé par l'Administration. Que nenni... Service minimum.

En ne respectant pas les règles de délais d'envoi des documents préparatoires à cette commission, l'administration ne nous permet pas un travail d'étude et de consultation à même de vous représenter correctement. Est-ce à dessein ? L'équipe de direction, porte ainsi la responsabilité de notre impossibilité de siéger à cette instance et donc, par là même, la responsabilité de son report à une date ultérieure.

> Obligation nous est faite de refuser de travailler dans ces conditions de manque de considération et de manque de préparation de la réunion.

#### La coupe des Contractuels OFB était déjà pleine

- Aucun retour sur les propositions de réforme de notre Quasi-Statut triées puis sélectionnées par l'Administration en COSUI de septembre dernier suite à notre Plateforme Revendicative Intersyndicale du Printemps 2019 pour laquelle nous avions obtenu au forceps un GT spécial qui avait pu réunir le MTES et l'équipe de préfiguration.
- Aucune proposition de revalorisations de nos grilles indiciaires, revendication pourtant retenue comme justifiée et défendable par le DRH du MTES en personne.
- ➤ Le respect (enfin quand ça l'arrange) de l'OFB des positions du MTES ne vaudrait pas pour les contractuel.les!
- Aucune proposition de mettre fin à la catégorie C pour nos 92 administratif.ves clairement sur – employé.es avec des salaires (de C pour des missions de B) et des avancements de misère.
- Nous demandons l'alignement sur les mêmes bénéfices octroyés récemment à nos 900 collègues ATE.
- Aucune proposition de règlement de l'impossibilité de verser l'intégralité des parts variables indemnitaires (primes de résultats) des ex-Oncfs au prétexte fallacieux que l'enveloppe excédentaire d'un groupe statutaire ne peut venir abonder l'enveloppe





déficitaire d'un autre groupe. Nous exigeons le versement de l'intégralité de nos parts variables qui nous sont règlementairement attribuées, et cela dès décembre prochain.

## Les contractuel.les en ont assez de leur statut de parias : serions-nous 500 quasi-agent.es ?

Ignoré.es, méprisé.es, mal payé.es, les personnels en quasi-statut et leurs élu.es Sne-Fsu l'affirment : le traitement qui nous est fait est intolérable ! En route vers l'OFB disait la Com de la préfiguration, oui mais les contractuel.les sont toujours les dernières roues du carrosse. L'avenir réservé aux contractuel.les par la direction ? Toujours moins de considération à l'image de l'organisation de cette CCPL et toujours plus de missions qui reposent toujours sur moins d'agent.es. Promotions, indemnités, primes : circulez, il n'y a rien pour vous.

Indignez-vous avec nous et faites-le savoir!

Tou.tes engagé.es pour défendre nos droits et faire reconnaître notre indispensable contribution à notre nouvel établissement

Merci pour vos soutiens.

### Nous contacter

Co-secrétaires de la branche Biodiversité

Dominique DUBRAY 06 27 02 52 52 dominique.dubray@ofb.gouv.fr Mara Rihouet 06 37 08 51 39 mara.rihouet@gmail.com

Permanence

Local syndical - plot i 3ème étage - La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28

